

INFORMATONS MUNICIPALES
BONNES (Charente)
JANVIER 2024

Moulin de BONNES



Ce début d'année 2024 est, pour le Conseil et moi-même, l'occasion de vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de réalisation de vos projets, en espérant des conditions climatiques plus favorables qu'en 2023.

Je voudrais revenir sur un bilan de l'année écoulée marqué par quelques évènements importants pour notre commune.

Tout d'abord le traditionnel vote du budget en mars qui s'équilibre à 555 334 euros en fonctionnement et 278 296 euros en investissement.

Nous avons terminé l'année avec un excédent de fonctionnement de 135 197 euros.

Une fois de plus nous n'avons pas augmenté la part communale des impôts locaux qui nous reviennent.

Il y a eu la révision des bases d'environ 7% par l'Etat pour compenser l'inflation, mais surtout l'augmentation très forte des taux de la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne pour financer leurs compétences (écoles, petite enfance, développement économique ...).

Vous trouverez ci-après un tableau résumant nos principales dépenses d'investissement 2023.

INVESTISSEMENT- 2023

PREVISIONS 2023	Dépenses HT	Dépenses TTC	Recettes	Cout communal HT	Cout communal TTC	Réalisations TTC
FOND DE CONCOURS VOIRIE CDC 2022 reste à verser (1/2) 2023 attribution de compensation (fonctionnement)					5845.00 10 000.00	15 749.23
VOIRIE COMMUNALE Cour de l'Ecole					15 000.00	948.30
Rénovation thermique bâtiments communaux	43 186.40	51 823.68	Etat : 21 593.20 Département : 4 854.00 Total : 26 447.20	16 739.20	25 376.48	
Aménagement cuisine log Abbé Privat						5 621.00
Bâtiments publics Aménagement cuisine salle polyvalente Changement groupe froid restaurant Achat tables salle polyvalente Rachat matériel restaurant	7 358.40	8 830.08		7358.40	8 830.08	8 687.28 2 789.88 1 012.56 8 000.00
Système attelage tracteur					5 000.00	
ACQUISITION FONCIERE Parcelle Maronnaud/Jeanneteau Parcelle LALLA					40 000.00	Bornage 1 716.60

Nous sommes actuellement en cours d'acquisition d'une bande de terrain de 10 mètres de large sur environ 500 mètres le long de la rivière face au bourg sur les propriétés de la succession Jeanneteau et de Monsieur Maronnaud.

Le bornage a été réalisé et nous attendons la signature des actes. Un grand merci aux propriétaires qui ont accepté et compris l'intérêt commun à avoir un accès pour les promeneurs et les pêcheurs avec à plus ou moins long terme et, selon la volonté des autres propriétaires, la possibilité de réaliser une continuité qui bouclera sur le chemin rural existant.

Dans le même esprit nous avons engagé une réflexion sur le devenir de l'ancien terrain de football et de son environnement. Plusieurs réunions ont permis d'aboutir, avec le concours du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et le SABV Dronne Aval, au projet de renaturation de cet espace avec reprise des berges de l'atier, plantation de haies et d'un verger, implantation d'une mare qui pourrait servir de frayères à poissons, fauches différenciées ... Ce projet serait financé à 100% par un contrat Natura 2000 et les premiers travaux pourraient débuter en octobre 2024 (voir plan joint).

Nous avons comme projet, dans le cadre des économies d'énergie et de la transition écologique le remplacement des chaudières fuel dans les logements locatifs ainsi que les convecteurs électriques dans tous les locaux de l'ancienne école, par des pompes à chaleur ce qui permettrait d'économiser environ 30% d'énergie. Nous avons obtenu 35% de subvention de la part de l'état et 4 854 euros du département sur un budget HTVA de 49 000 euros.

N'ayant pas obtenu toutes les subventions espérées, nous avons préféré redemander au titre de 2024 une DSIL (autre subvention de l'Etat) et nous ne pourrions engager des travaux que si nous arrivons à un minimum de 70% de subvention.

Du côté du personnel, Madame Nelly CHATENET qui occupait à temps partiel un poste d'agent technique pour la gestion du ménage et de la salle polyvalente nous a quittés au 28 février 2023 pour réaliser un projet professionnel. Merci à elle pour toutes ces années passées au service de la commune et pour son dévouement. Elle a été remplacée par Madame Sylvie MACE.

Nous avons eu la reprise de notre Bar/Restaurant par un couple de jeunes et un associé au mois de mai, ce qui a permis de redonner vie à cet établissement avec une forte activité cet été. Malheureusement pour des raisons personnelles, les preneurs de « La Bonnes Adresse » ont cessé leur activité au 30 novembre. Nous avons racheté leur matériel pour une somme forfaitaire de 8 000 euros (dont le piano gaz neuf) de façon à ce que les futurs preneurs n'aient aucun investissement à prévoir. A ce jour, sans avoir fait d'appel d'offre, nous avons déjà deux candidatures à répartir.

Notre camping a bien fonctionné avec une recette de 3 658.40 euros. Merci à Nelly CHATENET d'avoir bien voulu « reprendre du service » pour en assurer la gestion pendant les deux mois d'été.

Côté animation, en collaboration avec le Bonn'Art Café, l'Association FRACAS et le Comité des Fêtes, a eu lieu pendant la fête locale, le Festival de Théâtre de rue de qualité. Malheureusement, entre autre, sûrement à cause de la canicule qui sévissait, le public manquait un peu et c'est dommage eu égard à l'investissement financier (qui reste toutefois à l'équilibre) et humain.

Dans tous les cas un grand merci à l'Association Bonn'Art Café qui présente chaque mois un programme culturel et d'animations permettant ainsi une diversité culturelle, rare dans nos campagnes et un resserrement des liens sociaux.

Sans oublier nos traditionnelles associations (Chasse, Pêche, Comité des Fêtes, Arts au jardin...) qui jouent un rôle essentiel chacune dans leur domaine pour la dynamique de notre village.

Un clin d'œil et un grand merci à la Société Aquitaine Froid, Lionel HAN, route du Monjat, qui n'a jamais voulu qu'on lui paye la main d'œuvre lors du remplacement cet été du groupe frigorifique de la chambre froide du restaurant.

Je terminerai en remerciant le personnel qui œuvre à votre service tout au long de l'année ainsi que les membres du Conseil qui m'accompagnent pour prendre les meilleures décisions sur la gestion communale.

Voici donc, l'essentiel des événements qui ont rythmé notre quotidien tout au long de cette année passée (vous pouvez avoir plus de précisions en consultant les procès-verbaux de réunions sur notre site internet www.bonnes.fr).

N'oubliez pas de consulter Panneau Pocket, application où nous faisons passer régulièrement de l'information et éventuellement des alertes.

Prenez soin de vous et bonne année 2024.

Vœux du Maire :

Ils se dérouleront le samedi 20 janvier à 11h30, salle polyvalente. Ce sera l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux arrivants et d'avoir des réponses à vos interrogations.

Nous terminerons cet échange autour du verre de l'amitié et des petits fours.

Démographie 2023 :

1 naissance

2 mariages

Meilleurs vœux de bonheur.

Décès :

Madame MARGAT Martine le 19 octobre à Barbezieux

Monsieur TOURRETTE Pierre le 17 octobre à Bonnes

Madame Léa CHAILLOUX veuve FOUCHER le 22 décembre à Saint Aulaye.

Et aussi Monsieur FAYE Jean dit Claude (ancien instituteur à BONNES) en octobre.

Toutes nos condoléances aux familles et aux proches.

Nouveau à BONNES :

Nous avons le plaisir d'accueillir Lucinda BESSE-LEHMANN au 9 place de la Mairie dans son activité de Sexologue, Hypno thérapeute, Thérapie de couple sur rendez-vous au 05.16.38.11.51.

Gestion des bacs de regroupement jaunes et noirs :

Ces containers sont exclusivement réservés aux habitants de BONNES en tant que locataires, propriétaires payant l'impôt foncier sur le territoire ou vacanciers en location sur la commune.

Devant les dépôts récurrents des communes riveraines de Dordogne, n'ayant plus le même système de gestion que nous, nous avons été amenés à prendre un arrêté municipal N° 2023/12 pour interdire la pose des sacs noirs ou jaunes par des personnes non autorisées.

Les contrevenants sont exposés à une amende de 4^{ème} catégorie (135 euros). Si vous constatez ce genre de dépôts n'hésitez pas à le faire savoir en Mairie.

Calitom : A compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des bio déchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

En pratique, quels sont les bio déchets à traiter ?

Déchets verts : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.

Déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

Comment engager ce tri ?

Les déchets mentionnés ci-dessus ne pourront donc plus être déposés dans des sacs noirs, comme précédemment. Il vous sera demandé de trier ces déchets à l'aide de composteurs individuels. Ces composteurs seront disponibles sur commande et fournis par l'entreprise Calitom. Vous pouvez vous rapprocher de la Mairie pour en faire la demande.

Rénovation de l'Habitat – OPAH RU : l'opération programmée de l'Habitat et du renouvellement urbain, est un programme de requalification de l'habitat privé ancien. Ce programme a destination des particuliers, qu'ils soient propriétaires bailleurs, occupants ou locataires, permet une mise en place de subventions dans le but d'améliorer les conditions de vie des habitants et la remise sur le marché des bâtiments dégradés et/ou vacants. Les aides financières sont attribuées en fonction de la nature des travaux et des conditions de ressources. Dans le cadre de cette opération, la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne a confié à SOLIHA Charente le soin de vous accompagner gratuitement dans vos projets de rénovation. Avant de démarrer vos travaux, contactez SOLIHA Charente qui vous renseignera sur les subventions, le montage du dossier et vous conseillera sur les travaux envisagés Téléphone : 05.45.95.62.02. Des permanences physiques ont lieu sur les secteurs d'Aubeterre, Saint Severin ou Chalais.

Assainissement collectif du bourg : Nous constatons toujours la présence de lingettes au niveau des pompes de relevage dans le réseau d'assainissement collectif. Celles-ci sont un fléau pour les turbines des pompes occasionnant des pannes. Nous vous demandons expressément de ne pas jeter ces lingettes dans les WC mais de les mettre dans les sacs des poubelles noires. Merci par avance de votre civisme.

Société de Pêche » Le Gardons Bonnois » activités 2024 :

Lâchers de truites avec casse-croûte ouvert à tous :

Samedi 09 mars (ouverture), samedi 23 mars, samedi 30 mars, samedi 13 avril.

Dimanche 02 juin concours de pêche de 9h à 16h avec repas à 12 h

Dimanche 18 août concours de pêche de la fête de 8 h à 11 h.

Association « Aux Bonnes Affaires » :

« Bonjour à tous et à toutes,

Les membres de l'association « Aux Bonnes affaires » vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année. Vous pourrez nous retrouver les 31 mai et 1^{er} juin 2024 vente de printemps adultes enfants et puériculture, ainsi que les 29 et 30 novembre 2024 avec en plus les jouets.

Nous sommes encore, et je me répète, désolés pour toutes les personnes qui ont malheureusement pu constater le vol de leurs articles. Nous ne savons plus vraiment comment gérer le problème. Nous ne pouvons pas surveiller tout le monde et nous nous en excusons.

Merci encore de nous faire confiance.

Suite à la bourse de cet hiver nous avons fait un don en nourriture à un refuge « Les chiens de l'Espoir » sur Chalais qui en a bien besoin. N'hésitez pas à leur rendre visite.

La Présidente Nelly CHATENET »

Les arts au jardin : « Pour la 7^{ème} année consécutive les membres de l'association LES ARTS AU JARDIN vous donnent rendez-vous le samedi 13 et le dimanche 14 juillet 2024. Vous y rencontrerez une vingtaine d'artistes présentant leurs œuvres dans les jardins d'habitants de Bonnes.

Retrouvez-nous sur notre site : [les arts au jardin.fr](http://lesartsaujardin.fr) vous y trouverez des souvenirs des années passées.

Contact : lesartsaujardin@gmail.com f : les arts au jardin - Instagram : les arts au jardin »

« **La Société de Chasse** souhaite une bonne et heureuse année à tous et remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès des évènements de l'association.
Prochain rendez-vous le dimanche 03 mars pour notre repas annuel. »

Bonn'art Café : « L'Equipe du Bonn'Art Café souhaite à toutes et tous une belle et heureuse année 2024. L'Equipe placera cette nouvelle année sous le signe de l'ouverture aux autres, de l'ouverture au monde, symbole de tant de richesses existantes et à découvrir !
A bientôt donc pour de belles aventures culturelles et artistiques. » Patrick CHLASTA Président

Comité des Fêtes : « Que cette nouvelle année soit porteuse de réussite, de bonheur et de prospérité. Que la joie soit au rendez-vous dans votre cœur et dans ceux de vos proches. Le comité des fêtes et moi-même, vous souhaitons une belle et heureuse année 2024.
Cette année, nous ferons :
Le 10 Février 2024 à partir de 19h30 une Soirée Poule au Pot
Comme tous les ans notre Fête du Village se déroulera avec une Fête Foraine (durant tous le week-end) du 16 au 19 Août 2024 :
Le vendredi 16 Août à partir de 20h début des attractions foraines
Le samedi 17 Août dès 19h30 Repas Estival avec son bal populaire,
Le dimanche 18 Août concours de Pétanque au camping suivi d'un Food Truck à partir de 19h place de la Mairie et d'un grand Feu d'Artifice (suivant décision de la Préfecture).
Le lundi 19 Août à 14 h Concours de Belote
Le samedi 05 octobre à partir de 19h30 une Soirée Entrecôte Frites »

MAIRIE DE BONNES

Tél : 05.45.98.51.74 - adresse messagerie : mairie@bonnes.fr

site internet : <https://www.bonnes.fr>

HORAIRES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
LA MAIRIE	Fermée le matin 13h30 - 18h30	9h00 - 12h00 13h30 - 18h30	9h00 - 12h00 Fermée L'après-midi	9h00 - 12h00 13h30 - 18h30	9h00 - 12h00 13h30 - 18h30	9h00- 11h00 Fermée l'après-midi
LA POSTE	Fermée le matin 13h30- 17h00	9h00 - 12 h00 13h30 - 17h00	9h00 - 12h00 Fermée L'après-midi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h00	9h00 - 12h00 13h30 - 17h00	9h00 - 11h00 Fermée l'après-midi

Rencontre avec le Maire Stéphane BEGUERIE sur rendez-vous
(tél : 06.30.27.33.58)

DECHETTERIE * 16390 NABINAUD Tél 05.45.98.40.75

LUNDI	9 H - 12 H	14 H - 18 H
MARDI	9 H - 12 H	FERMEE
MERCREDI	FERMEE	FERMEE
JEUDI	9 H - 12 H	14 H - 18 H
VENDREDI	FERMEE	FERMEE
SAMEDI	9 H - 12 H	14 H - 18 H
DIMANCHE	FERMEE	FERMEE

JANVIER 2024



Vendredi 5	18h/20h	Café ouvert aux adhérents*
Lundi 8	14h/17h	Jeux de cartes et de société
Mardi 9	14h/16h 18h30/20h	Couture Danses Trad'
Mercredi 10	10h30/11h30 15h/16h30	Yoga pour enfants Formation Photo
Jeudi 11	18h/19h	Livres et Lectures
Vendredi 12	18h/20h	Café ouvert aux adhérents*
Samedi 13	10h/12h	Groupe Histoire
Dimanche 14	16h	Concert Denis Aguera, jazz, blues, swing, bossa nova ... musiques du monde
Entrée : 10€ - 8€ adhérents - renseignements 05 45 78 47 34		
Lundi 15	14h/17h	Jeux de cartes et de société
Mardi 16	14h/16h 18h30/20h	Couture Danses Trad'
Mercredi 17	18h/19h	Conversations Franco-Britanniques sur le thème « Nouvelle Année »
Jeudi 18	18h30	Groupe Photo : organisation d'événements à venir
Vendredi 19	18h/20h	Café ouvert aux adhérents*
Samedi 20	10h/12h	Groupe Histoire
Lundi 22	14h/17h	Jeux de cartes et de société
Mardi 23	14h/16h 14h30/16h30	Couture Ateliers Autonomie Numérique avec l'ASEPT Salle du conseil municipal de Bonnes
Mercredi 24	18h30/20h 18h30/20h	Danses Trad' Formation Photo
Jeudi 25	18h/19h 20h	Livres et Lectures Robert Burr's Day repas 15€ cantine du Bonn'Art Réservations Carmen : 05 45 98 62 04 ou 06 65 31 35 60
Vendredi 26	18h/20h	Café ouvert aux adhérents*
Samedi 27	10h30 15h/17h	Assemblée Générale de l'association « Bonn'Art Café » Atelier de tirage argentique, Labo-photo
Lundi 29	14h/17h	Jeux de cartes et de société
Mardi 30	14h/16h 14h30 :16h30	Couture Ateliers Autonomie Numérique avec l'ASEPT (salle du conseil municipal).
Mercredi 31	18h/19h	Conversations Franco-Britanniques, thème libre

Bonn'art Café – D 17 – bonnantcafe@gmail.com f bonn'art café – Adhésion* : 10€

